

des circonstances, sera acceptée comme le mobile de cette ligne de conduite, qui, je l'ai déjà dit, aurait été adoptée peu importe que nos systèmes de défense aérienne fussent joints ou entièrement distincts.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Je suis sûr que les députés siégeant de ce côté-ci de la Chambre considéreront cela comme une mesure de précaution normale dans les circonstances, et qu'elle ne doit pas être considérée comme alarmiste de quelque façon que ce soit. Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement canadien, en tant que tel, est mis au courant quand le commandant du NORAD prend une décision du genre? Dans le cas de l'affirmative, par quelle voie?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Les renseignements parviennent au comité des chefs d'état-major, et, par l'entremise des chefs d'état-major du Canada, au gouvernement; dans ce cas, au ministre suppléant de la Défense nationale et au premier ministre.

## L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES

DEMANDE DE COMMENTAIRES AU SUJET D'UNE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU MANITOBA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Samuel Boulanger (Drummond-Arthabaska):** J'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture ou, en son absence, à son suppléant. A-t-il quelque chose à dire à la Chambre de la déclaration attribuée au premier ministre du Manitoba dans un article paru dans la *Gazette* de Montréal du 11 juillet? Le premier ministre aurait dit que le gouvernement fédéral va immédiatement apporter plusieurs modifications à la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies de façon à ce qu'elle soit désormais plus conforme aux conditions particulières qui existent au Manitoba?

**M. l'Orateur:** L'honorable député me permettrait-il de lui dire que nous avons parlé de cette question, ou de questions analogues pendant un certain temps hier soir? Si je ne m'abuse, cette question a trait à la politique du gouvernement fédéral qui serait conforme ou non à une déclaration du premier ministre du Manitoba. C'est bien de cela qu'il s'agit?

**M. Boulanger:** Nous n'avons pas parlé hier soir de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, mais de la question des versements d'appoint. Ma question a trait à une déclaration faite par le premier ministre du Manitoba selon qui on entendrait modifier la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies

de façon qu'elle soit désormais plus conforme à la situation particulière du Manitoba.

**L'hon. Gordon Churchill (ministre suppléant de l'Agriculture):** Je n'ai pas l'article en question, monsieur l'Orateur, mais je signalerai cette question au ministre de l'Agriculture qui, je pense, sera rentré vendredi.

## LA LOI DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—RAPPORT SUR LA PRODUCTION ET LA VENTE DE POISSON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. J'espère qu'on lui en a donné avis assez longtemps d'avance. Nous dira-t-il quand on entend publier le rapport de la commission sur les pratiques restrictives du commerce en ce qui concerne la production, l'achat et la vente du poisson en Colombie-Britannique?

**L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice):** Je regrette d'avoir reçu avis de cette question trop tard pour que je puisse demander à mes services autre chose qu'un contrôle très rapide. Jusqu'ici cependant, il semble que nous n'ayons pas encore reçu ce rapport. On me dit toutefois que l'enquête se poursuit aussi rapidement que possible. J'ignore quand le rapport sera publié, et je ne saurais le dire avant de l'avoir reçu, car la date de cette publication dépendra, dans une large mesure, de la nature même de ce document.

## L'ÉNERGIE

SAINT-JEAN (N.-B.)—ACCORD RELATIF À LA CENTRALE THERMIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Vu que les journaux ont annoncé ces jours-ci que l'entreprise de construction de la centrale thermique à Saint-Jean (N.-B.) va être mise en adjudication, le ministre nous dira-t-il si un accord est intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à cet égard?

**L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** Le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick n'ont pas encore signé d'accord visant effectivement l'aménagement de la centrale de Saint-Jean.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le ministre sait-il si, vraiment, il y a eu appel d'offre?